Cinquante troisième année. - N ° 32 A Jeudi 14 février 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 583

39 – JURA

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LONS-LE-SAUNIER

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190004. *Date de parution :* 6 janvier 2019.
Annonce numéro : 248. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

842 233 595 RCS Lons-le-Saunier.
C.L.E.A..
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : avenue Jean de Chalon Arlay, 39140 Bletterans.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 45000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Station de lavage automobile, vente de produits d'entretien pour l'automobile, laverie automatique..
Adresse : avenue Jean de Chalon Arlay, 39140 Bletterans.
Précédent propriétaire : 442 145 256 RCS Lons-le-Saunier. **AUTO CLEAN RACING.**
Date de commencement d'activité : 16 octobre 2018.
Publication légale : Le Jura Agricole et Rural *du* 26 octobre 2018.
Oppositions : Maître Luc Simonin, Notaire, 24 bis Rue d'Amont 39140 Bletterans.
Commentaires : Acte Authentique en date du 16/10/2018. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Route d'Arlay 39140 BLETTERANS. Adresse du nouveau propriétaire : Avenue Jean de Chalon Arlay 39140 BLETTERANS. Rectificatif dans le Jura Agricole et Rural du 04/01/2019. Acte authentique reçu de Me Luc Simonin, notaire. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..